



GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE DE LA DORDOGNE

OBJET : lancement de la lutte 2018 contre le Vespa vélutina

Le Bugue, 23 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Cette communication fait suite à la réunion du 13 octobre 2017 qui s'est tenue à l'initiative et dans les locaux de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

La réunion était animée par :

- Hervé SIMON - Directeur adjoint de la DDCSPP
- Franck MARTIN - Chef du Service Santé et Protection Animales de la DDCSPP

Etait excusée : Anne-Sophie DEGROOTE - Technicienne principale vétérinaire en charge de la filière apicole

Étaient également invités et représentés :

Le GDSA 24 - L'Abeille Périgordine - Le Rucher du Périgord - L'association ASE et le maire de Vélignes - Des responsables d'entreprises de désinsectisation.

À la fin des échanges, l'objectif clairement annoncé par M. SIMON concernant les services vétérinaires pour la filière apicole est :

La protection de l'abeille par le piégeage ou tous moyens légaux permettant d'endiguer le fléau présenté par le frelon de l'espèce Vespa vélutina...considéré comme invasif et classé danger sanitaire de catégorie 2 (DS2).

Ce positionnement a pour particularité :

- de confier davantage de responsabilités aux professionnels pour un danger qui ne répond pas aux exigences du DS1 mais pour lequel une réglementation est en place au niveau CEE
- correspond à l'initiative d'organisations professionnelles qui se mobilisent via une ASR pour un programme collectif volontaire pour lequel elles souhaitent une reconnaissance officielle ou bénéficier d'un support réglementaire comme la déclaration obligatoire et/ou la réglementation en matière de surveillance et de lutte

La DDCSPP pour notre filière apicole, s'est clairement prononcée dans sa reconnaissance du GDSA24 en tant qu'interlocuteur pendant départemental en l'absence d'une ASR sur la Dordogne pour mener à bien une réflexion qui permettra d'apporter des solutions efficaces et pérennes dans ce domaine de lutte pour réduire de façon drastique l'impact de ce nuisible sur les colonies d'abeilles.

Fort de cette responsabilité, le GDSA 24 s'engage à consulter prochainement les principaux acteurs de l'environnement apicole et de la lutte anti frelon asiatique afin de parfaire l'analyse territoriale de l'impact constaté de ce nuisible et d'en faire la synthèse par une proposition d'actions à mener à court terme pour la réussite de cet engagement.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes et les organismes qui répondront favorablement à nos sollicitations de rencontre.

Bien cordialement,

Yannick DUCOURT - Président du GDSA 24

